

Nantes, le 31 mai 2024

Madame, Monsieur,

La Ligue de l'enseignement, association complémentaire de l'école organise chaque année avec les enseignant.e.s des séjours scolaires pour plus de 200 000 élèves dans plus de 130 structures agréées par les services de l'État. Sur notre département, sur l'année scolaire 2022-2023, ce sont 5 949 élèves qui sont partis avec notre association en séjour sur toute la France.

Outre l'engagement des enseignant.es, le départ est possible grâce aux aides financières des collectivités territoriales et des associations comme les amicales laïques.

En mai 2024, le Conseil Départemental nous a informés de ses contraintes budgétaires actuelles qui l'obligent à se recentrer sur ses champs de compétences c'est-à-dire le collège.

Aussi, à compter de l'année scolaire 2024-2025, son aide financière ne portera plus que sur les seuls collégiens et il ne sera plus en mesure d'apporter une aide au départ pour les écoliers du cycle 3.

Cette décision induit une baisse de 80 000 € attribués aux écoles partant avec la Ligue de l'Enseignement. Elle risque de mettre en difficulté nombre de projets de séjours éducatifs et l'ouverture essentielle qu'apporte ce dispositif dans la mobilité, l'émancipation de l'enfant et l'acquisition de savoirs et de compétences.

Si demain, le nombre de classes de découvertes diminue, c'est le modèle même des centres de vacances déjà peu nombreux sur notre département qui sera fragilisé pouvant ainsi entraîner la disparition de lieux d'accueil essentiels pour les enfants également sur les temps de vacances.

De plus, nous vous proposons ainsi qu'à vos équipes de participer à un **webinaire le mardi 11 juin de 11h à 12h30** afin d'échanger avec les directeurs de centres de notre département sur les enjeux des départs en séjours mais aussi répondre à tous vos questionnements qu'ils soient politiques, pédagogiques, financiers ou encore juridiques.

Nous vous invitons à nous retrouver sur <https://us06web.zoom.us/j/81912035100>

Merci de nous confirmer votre présence à classes@laligue44.org

Nous tenions, Madame, Monsieur, à partager avec vous notre engagement et nos préoccupations et sommes à votre disposition pour tout échange ou initiative garantissant que chaque enfant ait bénéficié, au moins une fois dans sa scolarité, de l'expérience d'une classe de découvertes.

Maryse QUÉLARD

Vice-Présidente en charge de l'Éducation

Bérengère SAULNIER

Responsable du service Éducation,
Tourisme social & solidaire

